



La préservation des ressources



Énergie

Un recours de plus en plus important aux énergies renouvelables

Avec environ 9 milliards de kWh/an, nous sommes le premier consommateur industriel d'électricité en France. À ce titre, dans le cadre de notre politique RSE, nous nous sommes engagés depuis plusieurs années à mettre en place une politique énergétique responsable.

SNCF accentue ainsi son recours aux énergies renouvelables, notamment dans la perspective du développement de l'autoconsommation d'énergie.

Pour ce faire, nous disposons d'un atout décisif afin de nouer des partenariats fructueux avec les industriels et les collectivités territoriales : SNCF est **le deuxième propriétaire de patrimoine en France**, avec une emprise foncière considérable au sol et en toiture.

Via nos directions, SNCF Immobilier et SNCF Renouvelables nous prenons 3 engagements en faveur de l'énergie solaire :

- Recenser et caractériser les espaces d'une surface minimum de 2 ha pour développer des projets photovoltaïques,
- Favoriser le déploiement des projets solaires sur les terrains éligibles,
- Développer des projets en autoconsommation sur les bâtiments SNCF et de mise en place progressive de panneaux photovoltaïques sur les toitures des principaux bâtiments existants.

Pour SNCF Gares & Connexions, l'objectif est d'installer d'ici 2030, 1,1 million de m² de panneaux solaires sur les toits des gares, les parkings et les abris de quai.

Par ailleurs nous travaillons également à la valorisation de l'énergie récupérée lors du freinage des trains.

9

milliards
de kWh/an

1^{er}

consommateur
industriel d'électricité
en France

1,1

million de m²
de panneaux solaires
en gare d'ici 2030